

# La Vie Lecelloise

## « Bien vivre ensemble à Lecelles »



Bulletin Municipal N°7 - **Juillet 2015**

### Édito

Chères Lecelloises, Chers Lecellois,

La fin de l'année scolaire approche et avec l'été qui se prépare, le temps des congés arrive : toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes vacances.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre ami André Delebarre et toutes nos pensées vont à sa famille. André en qualité de conseiller municipal a apporté beaucoup à la commune et nous en garderons tous un agréable souvenir.

Depuis le dernier bulletin un certain nombre de projets ont avancé : inauguration de l'aire de jeux le 18 avril dont la fréquentation est importante. Les travaux d'aménagement de la poste communale sont terminés et elle sera prête pour l'ouverture le 2 juillet. Les études pour le plan local d'urbanisme sont en cours, le projet Soëte avance et les négociations sont en cours avec un promoteur pour l'aménagement de ce terrain. Les travaux de réfection de la rue Bouchart ont eu lieu et les feux route de Roubaix ont été installés.

Comme vous pouvez le constater nous continuons notre action et vous en trouverez le détail dans les pages qui suivent.

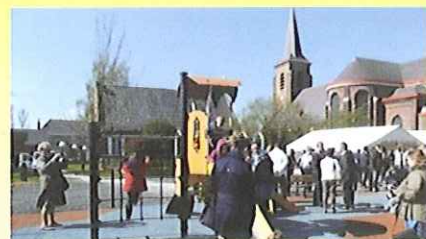
Vous remerciant pour votre confiance et vous souhaitant une bonne lecture.

Bien cordialement.

**Jean-Claude MESSAGER**  
*Votre Maire*

L'inauguration de l'aire de jeux a eu lieu le 18 avril en présence d'un public nombreux, des élus des communes avoisinantes du conseiller départemental Eric Renaud et de la sénatrice Valérie Létard : ce fut l'occasion de la remercier pour la subvention de 20.000 euros que nous avons obtenue. Les enfants étaient impatients de pouvoir essayer ces nouvelles installations et nous constatons que la fréquentation rencontre un vif succès. Des bancs et tables ont été installés afin de rendre l'endroit plus convivial.

Nous vous rappelons qu'il sera dorénavant interdit de fumer dans l'aire de jeu et nous comptons sur le civisme de tous pour éviter toute dégradation de cette aire de loisirs. Nous réfléchissons à l'aménagement d'un parcours de santé à côté de celle-ci.





## Grand succès pour la fête de la fraise ce dimanche 7 juin 2015

La traditionnelle fête de la fraise s'est déroulée dimanche 7 juin sous un magnifique soleil : ce fut un véritable succès et les visiteurs furent au rendez-vous. La brocante a accueilli près de 250 exposants, les divers stands de la fête et les animations ont été vivement appréciés du public. Le comité tient à s'excuser auprès des riverains pour la nuisance sonore du baptême en hélicoptère.

Nous ne pouvons que saluer la qualité de l'organisation et féliciter les membres de L.I.A ainsi que tous les bénévoles sans qui cette grande manifestation ne pourrait avoir lieu.



## PROJETS EN COURS / VIE DU VILLAGE...

### LES PROJETS :

Le projet d'implantation de la gendarmerie à Lecelles suit son cours. La commune par l'intermédiaire du CCAS va mettre à disposition 8.000 m<sup>2</sup> de terrain : ce dernier se situera à la sortie de Lecelles en direction de Rumegies, route de Roubaix. Pour cela un échange de parcelles appartenant au CCAS et à un particulier est en cours de réalisation. Un effectif de 20 à 22 gendarmes pourrait alors arriver dans notre commune.

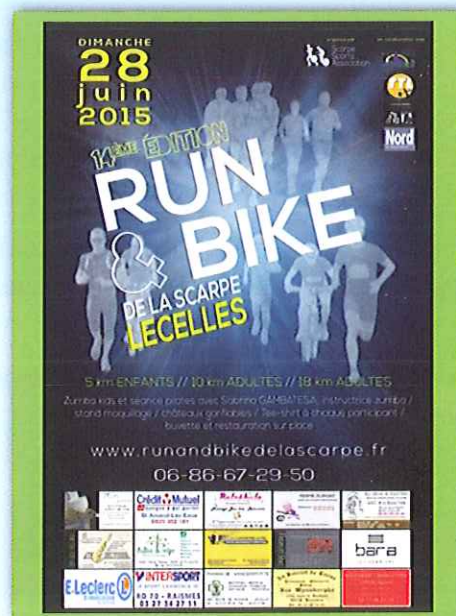
Suite au rachat du terrain Soete : une étude est en cours avec un promoteur pour la construction d'une vingtaine de logements qui pourrait être mis par la suite en location. Ce projet comprend aussi la récupération par la commune d'un bâtiment pour pouvoir y installer une Maison d'Assistants Maternels et aussi éventuellement des associations ou un commerce.

Le CCAS est propriétaire d'un terrain rue du grand chemin qui est susceptible suite au PLU (plan local d'urbanisme) de ne plus être constructible : afin de ne pas perdre la valeur financière de ce dernier, il a été accordé par le CCAS la possibilité de vendre le terrain : ainsi 4 parcelles d'environ 800 m<sup>2</sup> chacune seront mises à la vente. L'argent ainsi obtenu servira à financer divers projets qui sont en cours d'étude et qui seront exposés ultérieurement.

Le P.L.U (plan local d'urbanisme est en cours) : le cabinet Verdi est en charge de sa réalisation. De nombreuses réunions se sont déjà déroulées et toutes les informations sont disponibles en Mairie.

## TRAIL DE LA FRAISE

Le 31 mai a eu lieu le 10<sup>ème</sup> Trail de la Fraise et un record a encore été battu avec près de 3.000 participants. Six parcours étaient proposés et tout s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur. Le Trail faisait partie cette année de la semaine de mobilisation face au cancer. L'ensemble des bénéfices est reversé à diverses associations : Clowns de l'Espoir, Ch'ti' Haitiens et à ARCAD.





## **LA PROXIMITÉ :**

### **LE MARCHÉ DE LECELLES**

Le Marché des produits locaux continue mais nous constatons une baisse de la fréquentation. Nous comptons sur vous tous pour continuer à faire vivre ce dernier et retenez dès à présent les prochaines dates : 5 et 19 juillet ; 2, 16 et 30 août ; 6 et 20 septembre.

### **COMITÉS DE QUARTIERS**

Sous l'impulsion des référents de quartier a eu lieu dans plusieurs endroits la fête des voisins et a permis de réunir près de 400 lecellois répartis dans toute la commune. Ce fut l'occasion pour certains de faire connaissance et aussi de tisser des liens entre les divers voisins. Même si le temps ce 29 mai n'était pas vraiment de la partie, la chaleur était dans les échanges et avec l'apport de chacun ce fut l'occasion de partager nourriture et boissons dans une ambiance conviviale.

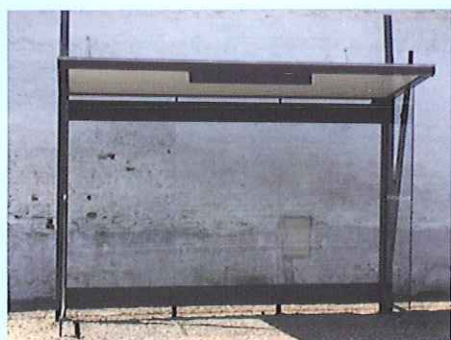
Devant ce succès la mairie réfléchit à l'organisation d'une soirée du même type, mais cette fois-ci qui se déroulerait à la salle des fêtes afin de continuer à promouvoir ces échanges entre Lecellois. Retenez dès à présent la date du Vendredi 18 septembre : de plus amples informations vous seront données ultérieurement.



## **LA SÉCURITÉ :**

Les deux feux dits « intelligents » ont été installés route de Roubaix. Dans les premières semaines nous avons demandé une certaine indulgence de la part de la gendarmerie, mais à partir de maintenant nous remercions tous les automobilistes de respecter les feux pour la sécurité de tous. Ces feux ont été installés par les sociétés CEP et Hainaut-Elec pour un montant de 21.260 euros TTC. Ce montant est couvert en totalité par une subvention du département dans le cadre de la répartition des amendes de police. D'autres feux seront installés plus tard route de Tournai et d'autres projets de sécurisation sont à l'étude.

Installation d'un nouvel abribus (que nous avons eu par l'intermédiaire du SITURV) route de Roubaix en face de l'église : la traversée de la route par les enfants représentait un danger et il nous a paru nécessaire d'installer un autre abribus de l'autre côté de la rue.





## LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS :

- La mairie a fait procéder à la réfection des dégradations de la chaussée rue Bouchart et de certaines autres rues communales (Perdrix, Fèves, grand chemin, etc.). La cour des services techniques a également été rabotée et nettoyée pour une meilleure organisation. Les travaux ont été réalisés par la société CSTP de Lecelles pour un montant de 10.008 euros.

- Les travaux du presbytère pour accueillir prochainement la poste communale sont terminés et celle-ci pourra ouvrir le 2 juillet prochain. Le coût total des travaux se monte à environ 55.000 euros et nous avons obtenu 10.000 euros de subvention : la moitié par la sénatrice Valérie Létard et l'autre moitié par l'état (DETR). Nous avons aussi demandé une subvention supplémentaire aux instances de la poste à Paris. Pour assurer l'accueil des Lecellois une embauche a été réalisée au moyen d'un contrat aidé : ainsi 18h00 par semaine seront allouées pour ce poste. Une formation de deux mois est assurée par la poste pour cette personne.

Les horaires d'ouverture de la poste seront les suivants :

- Lundi, mardi, vendredi et samedi : 9h00-12h00
- Mercredi et jeudi : 14h00-17h00.

La plupart des opérations courantes pourront être réalisées à ce nouveau bureau.

L'aménagement pour le commerce de proximité se poursuit et il devrait ouvrir pour le mois d'octobre.



- Une demande de subvention a été faite pour la réfection des fenêtres du haut de la Mairie : ces dernières sont en très mauvais état et il devient nécessaire de les changer : ceci permettra de récupérer par la suite de la surface à l'étage pour l'aménagement éventuel de bureaux supplémentaires.

## COMMUNICATION :

### **Site internet :**

Le déménagement pour un nouvel hébergeur a pris plus de temps que prévu, mais c'est maintenant fait. Nous travaillons maintenant à la réalisation du nouveau site qui devrait être opérationnel pour la rentrée. Nous donnerons toutes les informations nécessaires aux associations pour les modalités de fonctionnement.

### **Initiation à l'informatique :**

Les cours continuent tous les lundis après-midi de 14h15 à 16h00 à la médiathèque. Ce sont 2 adjoints et 2 délégués qui les assurent. Le nombre de personnes y assistant ayant diminué nous étudions la possibilité de réduire les cours à une fois par mois et par niveau, afin de tenir compte de la disponibilité de chacun d'entre nous.

**Local pour les jeunes :** nous étudions la possibilité d'aménagement d'un local pour les jeunes, qui pourrait se faire dans une partie du presbytère.

### **Cadre de vie :**

La propreté des rues et ruelles de Lecelles contribue à l'amélioration du cadre de vie : plusieurs gestes éco-citoyens peuvent être rappelés :

- Éviter de jeter vos herbes de tonte dans les fossés.
- Pour les personnes qui se baladent à cheval, merci de ramasser les crottins de vos animaux.

Nous souhaitons renouveler l'opération « **tous à vos balais** ». Nous vous proposons de réitérer l'opération **le dimanche 13 septembre de 10h00 à 11h00 : chaque Lecellois sort avec son balai-brosse et nettoie son trottoir et son caniveau.**



## **AUTRES PROJETS :**

**La recherche d'un minibus** pour assurer un service aux personnes en ayant besoin est toujours en cours : nous avons répondu sans succès à certains appels d'offres. Dans un délai de 6 mois nous serons en mesure de mettre en place ce service dans un cadre réglementé ;

**Renégociation des emprunts** en cours de la commune : le système de fonctionnement des collectivités rend les opérations de renégociations assez complexes, mais nous travaillons sur le sujet dans le but d'obtenir une réduction sensible des taux d'intérêts afin de réduire la charge de remboursement de la commune.

## **Retenez dès à présent :**

### **Festivités du 14 juillet : programme du lundi 13 juillet :**

-Départ de l'école du centre pour rejoindre la salle des fêtes vers 19h45, verre de l'amitié à 20h30, lâcher de ballons à 21h00.

- À partir de 21h15 spectacle de magie par Maryline Fox puis de 22h15 à 23h30 orchestre avec Sandy et Thierry.

Feu d'artifice à 23h15 et retour à la salle des fêtes vers 00h00 avec Sandy.

L.I.A propose la possibilité d'acheter un plateau-repas (3 viandes, 3 salades et pain) pour la somme de 10 euros : si vous êtes intéressés merci de vous faire connaître auprès de Nadège Tanière (0683352224). Afin de mettre en place ce service il nous faudra un nombre suffisant d'inscrits.

### **Le samedi 29 août :**

Accueil des nouveaux habitants : merci de vous faire connaître le plus rapidement possible auprès des services de la mairie.

Remise des prix des ballons du 14 juillet, fête des noces d'or et de diamant, remise des médailles du travail, remise des prix des maisons fleuries.

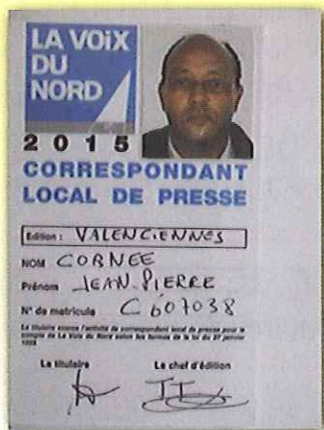
Nous avons choisi de regrouper toutes ces manifestations afin de pouvoir libérer des dates pour la salle des fêtes Jacqueline Haroux.

## **Rappel : PROCHAINE EXPOSITION DU CERCLE HISTORIQUE DE LECELLES :**

Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2015, salle des fêtes de Lecelles : « ÉCOLES et ÉCOLIERS de LECELLES »

Vous possédez des photos, vous avez des souvenirs d'écoliers, d'instituteurs,... contactez-nous : M<sup>me</sup> Meurisse, Présidente - 03 27 27 85 84

## **Nouveau correspondant pour la Voix du Nord.**



Tél : 07.87.02.70.72

jean.pierre.cornee@hotmail.fr

Information personnes âgées : l'été approche et même si ce n'est pas très courant dans notre région, voici quelques conseils en cas de grosse chaleur :

- Éviter l'exposition directe au soleil
- Aérer les pièces d'habitation
- Refroidir la température ambiante : persiennes fermées côté soleil et ouvertes à l'ombre.
- Humidifier l'atmosphère
- Boire au moins un 1,5 litre d'eau par jour, boire à tous les repas et entre les repas.
- Refroidir son corps par un bain ou une douche fraîche ou simplement avec des linges humides.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie vous propose pendant vos congés, de venir faire des patrouilles devant votre domicile pour lutter contre les cambriolages. Ce dispositif simple et gratuit, peut permettre d'éviter de mauvaises surprises à votre retour. Pour s'inscrire il suffit de vous présenter quelques jours avant votre départ à la gendarmerie pour y remplir un formulaire afin de renseigner votre identité et de donner quelques informations sur votre domicile.

**N'hésitez pas à utiliser ce service.**

Vous êtes Auto-entrepreneur en jardinage, bricolage ou autre : de nombreuses personnes dont des aînés sont demandeurs de ces services.

Faites vous connaître auprès des services de la Mairie afin que nous puissions diffuser vos coordonnées.

### Horaires de la Mairie

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

## REMISE DE PRIX DU MÉRITE ASSOCIATIF

Le vendredi 30 mai à Wallers L.I.A (Lecelles Inter Associations) a reçu de la C.A.P.H, le deuxième prix de sa catégorie et une récompense de 200 euros.

C'est une grande fierté pour Lecelles et grand bravo aux membres et bénévoles.



## PLAN LOCAL D'URBANISME

La Commune de Lecelles, par délibération en date du 7 octobre 2014 a souhaité réviser son Plan d'Occupation des Sols, hérité pour l'essentiel de 1986, pour se doter d'un Plan Local d'Urbanisme. Il deviendra le document unique de référence par lequel la Commune va organiser l'aménagement de son territoire et encadrer le droit des sols.

**Rappel des Objectifs du PLU :** Répondre aux besoins des habitants en permettant la construction de logements, d'équipements sociaux et culturels, améliorer les déplacements, accompagner le développement économique tout en préservant un cadre de vie naturel

Le Cabinet Verdi a été choisi pour le réaliser.

Le PLU dessine l'avenir de la commune pour les 10 à 15 ans à venir. Il est fondamental que ce plan soit partagé par tous, et pour cela doit être élaboré avec tous.

Le projet sera présenté en conseil municipal le 8 septembre et **une réunion publique** sera organisée le 15 septembre 2015 à 18h00 à la Salle des fêtes afin de vous informer pas à pas de l'avancée du projet.

### État civil :

**Naissances :** Clara NANCHEN le 24.03 • Valentine CHANGIVY le 24.03 • Lucas LENGLET le 25.03  
Clément TRUBLIN le 29.03 • Ambre HERBAUT le 03.04 • Anatole VALLE le 03.04 • Anna LANYE le  
07.04 • Thomas MICHALSKI le 28.04 • Lizie FOURNIER le 15.05 • Soanne ROCHER le 06.06.2015.

**Mariages :** Kévin JANUSZEK et Charline KEDZIORA le 25.04 • Arnaud DELPLANQUE et Virginie  
TREHOU le 25.04 • Guillaume BALDACH et Elise DEQUEKER le 21.05 • Joachim STOCK et Lucie  
BAHRI le 23.05.2015.

**Décès :** Jean DESRUMAUX le 03.04 • Elisabeth BAYART veuve PARMENTIER le 19.04 • Robert  
GOEMAN le 18.04 • Suzanne DUSART épouse QUAHEYBEUR le 07.06 • André DELEBARRE le 07.06  
Anne DUSART veuve PLATEAU le 14.06.2015.

**Bulletin municipal** de Lecelles N°7. **Responsable publication :** Mairie de Lecelles. **Responsable rédaction :** Hubert Vandenberghe, Adjoint à la communication. **Distribution :** services municipaux.  
**Impression :** Imprimerie Vanbocquestal-Bédé - SAINT-AMAND-LES-EAUX - BB572.